



Chavannes-le-Chêne, le 29 avril 2015

MUNICIPALITÉ
DE
Chavannes-le-Chêne

Préavis no 01/2015

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

les comptes et la gestion pour l'année 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2014 est joint au présent préavis.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 73'383.55**. Le résultat net d'exploitation moins les amortissements et attributions obligatoires se monte à **une perte de fr. 69'392.83**

Les amortissements comptables et attributions obligatoires suivants ont été effectués :

Bâtiment communal :	fr. 10'000.00
Abri PCi :	fr. 8'000.00
Four :	fr. 14'000.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Terrain :	fr. 5'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemins :	fr. 10'000.00
Hôtel de ville :	fr. 5'000.00
Appartements poste	fr. 25'000.00
Collecteurs	fr. 10'000.00
Collège	fr. 10'000.00
Capital de dotation :	fr. 5'000.00
Fds de réserve ordures	fr. 1'776.38

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires** à **fr. 142'776.38**

Les prélèvements sur fonds de réserves suivants ont été exécutés :

Epuration	fr. 13'080.42
Eau	fr. 30'000.00
Forêt	fr. 7'000.00
Pompiers	fr. 7'500.00
Chemins	fr. 15'000.00

Soit un total de **fr. 72'580.42**

Le bénéfice net de l'exercice 2014 est donc de fr. 3'187.59

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2014:

Finances :

Une provision de **fr. 15'132.00** a été effectuée suite à une simulation du solde de péréquation 2014.

Bâtiments :

Collège : Des travaux de rénovation dans l'appartement 2 pièces et demi ont été effectués pour un montant de **fr. 12'000.00**. Le toit a également été entièrement rénové pour un montant d'environ **fr. 135'000.00**

Travaux :

Ordures : La taxe « ordures » va rester à **fr. 55.00** pour 2015, le léger excédent dans le dicastère ordures ménagères, nous conforte dans cette décision.

Réseaux d'égouts et d'épuration : l'augmentation du poste honoraire et prestation est due à la mise à jour du SIT par CFA.

Ecoles : Une provision de **fr. 30'000.00** a été attribuée pour le solde des charges 2014.

Police :

Défense contre l'incendie : Les charges du SDIS se sont élevées à **fr. 9'435.00**

Services industriels : La démolition de l'ancien pompage du Pillevuit a été effectuée ainsi que divers travaux sur ce lieu et ceci pour un montant de **fr. 50'423.60**.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission de gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- Art. 1. Les comptes de l'exercice 2014 sont acceptés.
Charges : fr. 1'063'379.60 Revenus : fr. 1'066'567.19
Bénéfice : **fr. 3'187.59**
- Art. 2. La gestion de l'exercice 2014 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

F. Marmier



La Secrétaire

N. Mercier